46

LES RÉSEAUX SOCIAUX

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique sur les dangers d'internet et les risques sur les réseaux sociaux. Cette intervention est basée sur l'interaction avec les élèves et le but est de susciter une conscience cyber citoyenne.

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques d'utilisation du numérique, qu'il s'agisse d'internet ou des réseaux sociaux;
- Savoir protéger sa vie privée sur les réseaux sociaux;
- Faire prendre conscience que comme dans la vrai vie, il y a des règles à respecter sur les réseaux et savoir les appliquer;

❖ A l'issue de la séquence sera remis :

-Un livret « Sécurité Numérique », pour chaque enfant

-Et une charte d'engagement du cyber citoyen, qui doit être signée comportant une partie pour les enfants et une partie pour les parents.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Dès Octobre 2024

Périodicité de l'action : Année scolaire 2024/2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Durée de l'activité : 1h par séance

Procédure d'inscription : :
Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr
Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : touscitoyens@ville-nice.fr